



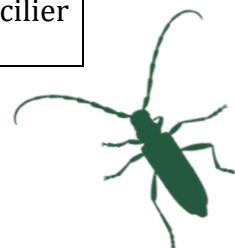
25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !
ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025

ATELIER N°5

Vers une gestion concertée du foncier de l'Etat :
l'exemple des terrains militaires

Date : 27/11/2025

<u>CO-PILOTES :</u>	➤ Thomas STANNARD – Fédération des CEN ➤ Yann Chapelain – CEN Nouvelle – Aquitaine ➤ Manon VIEL – Fédération des CEN
<u>RAPPORTEUR(S) :</u>	➤ <i>A venir</i>
<u>INTERVENANTS :</u>	➤ DAMARTIN Sarah, experte juridique au Bureau de la Valorisation Immobilière (BVI) - Service de l'aménagement du territoire – Ministère des Armées ➤ HOUALET Margot, Cheffe du bureau eau et biodiversité – Ministère des Armées ➤ NICOT Hervé, Chargé de valorisation des actifs immobiliers Régions Bretagne, Normandie, Centre Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire au Bureau de la Valorisation Immobilière (BVI) - Service de l'aménagement du territoire – Ministère des Armées ➤ CHAPELAIN Yann, Chargé de missions Landes/Pays Basque – CEN Nouvelle – Aquitaine ➤ JEHANNO Corentin, Chargé de mission – CEN Pays de la Loire
<u>RÉSUMÉ :</u>	Le ministère des Armées dispose d'un domaine foncier de 275 000 hectares, propriété de l'État, en grande partie utilisé pour l'entraînement des forces armées. Les terrains militaires, au statut foncier particulier et d'accès réglementé, ont échappé à l'étalement urbain et présentent de ce fait un intérêt faunistique et floristique souvent remarquable. Au travers de retours d'expérience et d'échanges entre acteurs civils et militaires, l'atelier visera à mieux comprendre les outils juridiques mobilisables, à identifier les partenariats possibles et les leviers pour atteindre une gestion intégrée permettant de concilier préservation de la nature et exigences de défense.





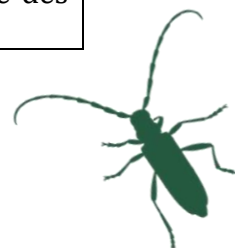
25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !
ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025

ATELIER N°5

Vers une gestion concertée du foncier de l'Etat :
l'exemple des terrains militaires

Date : 27/11/2025

<u>CONTEXTE</u> :	Le ministère des Armées dispose d'un domaine foncier de 275 000 hectares, propriété de l'État, en grande partie utilisé pour l'entraînement des forces armées. Les terrains militaires, au statut foncier particulier et d'accès réglementé, ont échappé à l'étalement urbain et présentent de ce fait un intérêt faunistique et floristique souvent remarquable. Afin de préserver la biodiversité de ses terrains, et de veiller au respect de la politique gouvernementale en matière de biodiversité, le ministère des Armées s'appuie sur des partenariats écologiques, comme les Conservatoires d'espaces naturels.
<u>PROBLÉMATIQUE</u> :	Quels outils pour mettre en œuvre les partenariats MINARM / CEN afin d'atteindre une gestion intégrée des terrains militaires qui permette de concilier préservation de la nature et exigences de défense ?
<u>OBJECTIFS</u> :	L'atelier visera à : - mieux comprendre les outils juridiques mobilisables - identifier les forces et faiblesses des différents outils - identifier les leviers pour atteindre une gestion intégrée des terrains militaires
<u>CONTENU</u> : (Sujets et interventions)	Introduction (5 min) ➤ <u>Partie 1 : Le foncier de l'Etat : caractéristiques et spécificités pour la gestion écologique (1 heure)</u> <u>Intervention</u> : Présentation des caractéristiques du domaine foncier du ministère des Armées par Sarah DAMARTIN et Hervé NICOT (<i>Ministère des Armées</i>) ➤ Présentation de la Politique Immobilière du ministère des Armées





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025

Vers une gestion concertée du foncier de l'Etat :
l'exemple des terrains militaires

Date : 27/11/2025

- Présentation des caractéristiques du domaine de l'Etat :
Domaine public de l'Etat / Domaine privé de l'Etat :
définitions, caractéristiques, droits réels...
- Outils mobilisables sur le domaine public : AOT, convention
de gestion CG3P, COT, baux...
- Organismes impliqués dans la mise en place des outils
fonciers (gouvernance locale, nationale, ADS impliqués
etc...)

Questions avec la salle (5 min)

Intervention : Les spécificités pour la gestion écologique des
terrains militaires par Margot HOUALET (*Ministère des
Armées*)

- Les conventions de coopération pour la mise en œuvre des
plans de gestion écologique et de la stratégie ministérielle
de préservation de la biodiversité
- La compensation écologique : quel outil pour une maîtrise
foncière ?
- Une réflexion encore à mener vers la labellisation ZPF

Questions avec la salle (5 min)

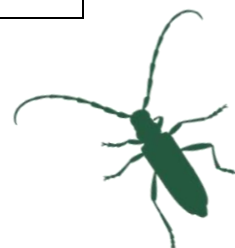
PAUSE (15 min)

- **Partie 2 : Tour d'horizon des contrats mobilisés par les
CEN (1 heure)**

Intervention : Combiner les approches foncières pour la mise
en œuvre d'un gestion écologique intégrée du terrain militaire
de Cagnotte - Yann CHAPELAIN (*CEN Nouvelle Aquitaine*)

- Plan de gestion écologique multi-proprétaire avec
intégration d'un terrains militaires de Cagnotte
- Mise en œuvre du plan de gestion de Cagnotte grâce à une
convention de coopération
- Mise en place de la gouvernance

Questions avec la salle (5 min)





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !
ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025

ATELIER N°5

Vers une gestion concertée du foncier de l'Etat :
l'exemple des terrains militaires

Date : 27/11/2025

	<u>Intervention :</u> Retour d'expérience du Camp de la Torpille : Convention de gestion CG3P (Code Général des propriétés des personnes publiques) par Corentin JEHANNO – CEN Pays de la Loire et Hervé NICOT ➤ Présentation du site et de la convention ➤ Retour d'expérience <i>Questions avec la salle (5 min)</i> <u>Intervention :</u> REX AOT (à confirmer) <i>Questions avec la salle (5 min)</i> ➤ <u>Partie 3 : Echanges : forces et faiblesses des outils de contractualisation mobilisés (30 minutes)</u> ➤ Financements ? Responsabilités des parties ? Robustesse de l'outil ? Facilité de mise en œuvre ? Continuité des partenariats ? Articulation appel à projet et conventionnement ? ➤ Quel reporting dans le tableau de bord des différents outils à l'échelle nationale ?
<u>SYNTHÈSE :</u> (Conclusions de l'atelier)	<u>À RETENIR</u> - - - - - ... <u>ACTIONS PROPOSÉES</u> 1. 2. 3. ... <u>GROUPE(S) DE TRAVAIL À MOBILISER</u>

